

GENDARMERIE NATIONALE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité 03788	Nmr P.V. 01884	Année 2015	Nmr dossier justice	TÉMOIN	Nmr pièce	N° feuillet 1 / 2
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	--------	-----------	-----------------------------

Le mercredi 02 décembre 2015 à 14 heures 10 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité _____, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Sexe	Nom	Prénom	Fax

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « « Je me présente ce jour au bureau de votre unité pour vous informer de ce que j'ai vu le dimanche 30 novembre à 17 heures 45.

Je me trouvais seul dans mon véhicule et je venais de Magny St Medard (21) et je rentrais à Orgeux (21).

J'ai été intrigué par une lueur dans le ciel de couleur orange, déplacement lent, rectiligne à environ 250-300 mètres de hauteur.

Très intrigué par cette lueur, j'ai décidé de m'arrêter sur le côté de la route près du château d'Arcelot (21) pour continuer d'observer. Là j'ai vu d'autres lueurs. J'ai sorti mon téléphone portable et j'ai décidé de filmer. Ce film, je consens à ce que vous le saisissiez pour les besoins de votre enquête. Je m'y oppose pas.

J'ai filmé à partir de la seconde lueur. Donc cela venait de la direction ouest-nord, selon moi. C'est un déplacement rectiligne, sans bruit aucun et les lueurs étaient à égale distance sur la même trajectoire.

C'est la première fois que je vois ce genre de phénomène.

Au moment des faits, il faisait nuit, pas de pluie et pas de vent, nuages assez bas. Des conditions normales. Il ne faisait pas froid, peut être 8 ou 9°.

Je suis persuadé que ce n'était pas des avions, pas d'hélicoptères et encore moins des appareils de type ULM. Je sais ce que c'est.

Je vous remets un document descriptif pour être joint à ma déclaration.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

J'en ai pas trop parler dans mon entourage mais j'ai appelé le correspond local du BIEN PUBLIC (*journal local*) pour l'en informer et je lui ai envoyé une copie de mon film.

Je ne pense pas que c'était des engins volants connus. Je ne sais pas ce que c'est. Ce qui est sur c'est que ce n'est pas non plus des phénomènes atmosphériques de type nuage etc.....

C'est le nombre, 4 lueurs qui se suivaient qui m'a vraiment intrigué et le fait que cela se déplaçait sans bruit.

J'aimerais être tenu informé d'un éventuel résultat de votre part.

Je ne connais pas d'autre témoin de ces faits.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

, le 02 décembre 2015 à 14 heures 30 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03788	01884	2015	

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 1

Le mercredi 02 décembre 2015 à 14 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Le mercredi 02 décembre 2015 à 14 heures 10 minutes, nous trouvant au bureaux de notre unité à Arc sur Tille (21).

Nous sommes amenés, pour les besoins de l'enquête en cours, à procéder à la saisie d'objets relatifs aux faits incriminés.

Nous informons _____ de notre qualité et l'avisons que nous allons procéder avec son consentement à la saisie de la pièce à conviction.

L'assentiment exprès autorisant la saisie a été préalablement sollicité, rédigé et joint à la présente pièce.

En la présence constante de _____, nous procédons à la saisie de la pièce à conviction suivante :

- Lieu : réseau informatique (transfert du téléphone portable de M. _____ sur le réseau informatique Gendarmerie, BAL professionnelle)
- Pièce à conviction : Un enregistrement vidéo d'une durée de 44 secondes.

Nous déclarons à _____ saisie de cette pièce à conviction.

Nous en portons mention sur l'inventaire des pièces à conviction et la plaçons sous scellé que paraphe avec nous

L'objet saisi sera mis à la disposition du magistrat compétent en même temps que les pièces de la procédure.

La saisie se termine le 02 décembre 2015 à 14 heures 40 minutes.

_____ Dont procès-verbal fait et clos à
La personne présente

_____, le 02/01/2015.

L'officier de police judiciaire